COMMUNE DE TOLLA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Henri PINNA - Joseph MELGRANI -Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -- Antoine PINNA -- Notaires associés – 6, Bd Albert 1er 20000 AJACCIO

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 3 décembre 2023, il a été constaté conformément à l'article 1 er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

La Commune de TOLLA dans le département de Corse-du-Sud, identifiée au SIREN sous le N°212003263 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé, conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A TOLLA (CORSE-DU-SUD).

Une parcelle avec un bassin d'irrigation cadastrée section A lieudit **CAPIZZALE** N° 500 pour 16a 51 ca à prendre dans 33 a 03 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI